

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1533/SG/FIN autorisant M. Hassan Ali Areh à acquérir un terrain bâti sis à Djibouti – Titre foncier n° 58 .

n° 75-1533/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1975

Date de publication
31 juillet 1975

Date du numéro
25 septembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

M. Hassan Ali Areh est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâti, d'une superficie de 156 mètres carrés, sis à Djibouti – Quartier n° 2 – immatriculé au Livre Foncier du Territoire sous le 58 MM. Mohamed et Abdallah Saïd.